

COMMUNE DE BEAUVILLIERS -28150

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE ORDINAIRE

L'an deux mille dix neuf, le jeudi 28 mars à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAYARRI, Maire.

Etaient présents : Messieurs Jean-Claude BAYARRI, Xavier MARDELET, Claude BERTHIER, Jérôme LAMBERT, Jérôme QUILLOU, Pascal JABLONKA, Thierry DODARD, Franck PERRIOT, Serge BENIS.

Absents excusés : Madame Isabelle CHAPPE-KERNEIS, Monsieur Guillaume DECORTE.

Pouvoir : Madame Isabelle CHAPPE-KERNEIS donne pouvoir à Monsieur Jérôme LAMBERT

Secrétaire de séance : Franck PERRIOT

Convocation : 21 mars 2019

Le compte-rendu de la séance précédente est lu et approuvé.

Nombre de Conseillers

- en exercice	11
- présents	09
- votants	10
- absents	2
- exclus	0

Délibération n° 2019/12

OBJET : PROJET DE PARC EOLIEN SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE BEAUVILLIERS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet d'un parc éolien sur le Territoire de la Commune de Beauvilliers envisagé par la Société EDF Renouvelables France.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et, après en avoir délibéré, par :
9 voix Pour, 0 voix Contre et 1 Abstention

Le Conseil Municipal :

- 1) émet un avis favorable de principe sur le projet d'un Parc éolien sur le territoire de la Commune,
- 2) émet un avis favorable à l'engagement d'études de faisabilité visant à confirmer le potentiel éolien,

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

PRÉFECTURE
D'EURE-ET-LOIR

03 AVR. 2019



Le Maire
Jean-Claude BAYARRI

Délibération rendue exécutoire
Transmise à la Préfecture, le 02.04.19
Publiée ou notifiée, le 10.04.19
Document certifié conforme



Le Maire
[Signature]

PREF 28
020419
ARRIVEE